COMMUNIQUE AUTONOME

Villeneuve-Loubet, le 11 mars 2016

CNSIS du 10 mars :

SPP Circulez…
Il n'y a rien à voir !

Les organisations syndicales étaient convoquées, hier, à la conférence nationale des Services d'incendie et de secours (CNSIS). Jacky CARIOU représentait la FA/SPP-PATS.

A l'ordre du jour, 3 textes devaient initialement être présentés, un concernant **les SPP et plus spécifiquement le SSSM**, et deux afférents aux SPV (Indemnités et CCDSPV).

Le texte SSSM faisant l'objet d'un blocage au Guichet unique n'a finalement pas été présenté.
Le représentant Autonome a interrogé le Président ainsi que le Préfet PREVOST et c'est par la voix de Monsieur MARION que la réponse est venue : *« Plusieurs points de blocage du gouvernement dont le principal est le reclassement des personnels».*

Bref, vous l'aurez compris une CNSIS a minima !

En propos liminaire, la FA/SPP-PATS a tenu à dénoncer le double jeu effectué par la DGSCGC sur le dossier des emplois supérieurs de direction (ESD) qui d'une part conclut une négociation avec les organisations syndicales représentatives et parallèlement poursuit la discussion avec les associations FNSPF et ANDSIS en modifiant l'esprit de l'avant-projet ESD sans que les OS ne soient prévenues.

Dans ces conditions, alors que nous devions signer la « charte sociale » avec la DGSCGC, **notre organisation syndicale ne s'engagera pas dans cette mascarade**…tel fut notre propos réitéré lors de cette CNSIS.

FEDERATION
AUTONOME
SPP-PATS

285 avenue des Maurettes
06270 Villeneuve Loubet

Tel : 04 93 34 81 09
Fax : 04 93 29 79 98
secretariat-autonome@orange.fr

Affiliée à la FA-FPT

Soulignons que la CGT et la CFDT ont soutenu sans ambiguïté notre déclaration liminaire (ci-jointe).

Le président de la CNSIS a ensuite tenu, sans les soumettre à avis, à présenter l'état de travaux :

- Dossier PFR confié à Alexandre JOLY (PCASDIS 78)

- Dossier PPCR : Nous l'avons redit lors de cette CNSIS, la FA/SPP-PATS sera attentive à la mise en œuvre de PPCR et notamment au regard de la reconfiguration à trois 3 grades de la catégorie C et ainsi du basculement des sous-officiers INC2 en B (A minima), des lieutenants en A.

- Dossier d'un système unifié de réception des appels et de gestion opérationnelle au profit des SDIS confié au Préfet LAMBERT.

Dès que l'occasion se présente, il nous est rappelé les difficultés auxquelles sont confrontées les collectivités dont les SDIS pour équilibrer leur budget…
Pour autant cela ne dérange pas, nos politiques comme nos Directeurs, de désorganiser notre temps de travail, de nous faire supporter une charge opérationnelle plus importante malgré les réductions d'effectifs (carences ambulancières…), d'imposer une refonte destructrice de la filière pour les catégories C et B et parallèlement de manigancer pour certains emplois supérieurs au nom d'intérêts purement individualistes.

Notre ras-le-bol va devoir s'exprimer autrement comme nous avons déjà su le faire !

Construire ensemble, défendre vos droits : l'engagement AUTONOME

Intervention Autonome

CNSIS

Séance plénière du 10 mars 2016

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus, Chers collègues,

Depuis de nombreux mois, nous avons participé activement aux réunions concernant les Emplois supérieurs de Direction. Nous avons tout de suite saisi les enjeux de cette réforme tout autant que les nécessités à rénover certains de ces cadres d'emplois comme le déroulement de carrière afin de les rendre plus en phase avec la réalité de terrain notamment. Même si certains auraient souhaité nous voir tomber dans le piège d'une guerre inter-catégorielle, nous avons fait bon nombre de propositions allant dans le sens de l'intérêt collectif. Nous avons été un moteur plus qu'un frein !

A l'heure où la DGSCGC souhaite mettre en place une charte sociale ayant pour visée notamment le bon déroulement d'un dialogue social construit et constructif, nous envisagions donc que les travaux finaux des ESD, qui seront présentés en CNSIS puis au CSFPT, seraient la version négociée avec les organisations syndicales représentatives que Monsieur le Préfet Prévost, Directeur de la DGSCGC, est venu clôturer le 12 janvier dernier. Il n'en sera rien !

En effet, dans l'ombre, la DGSCGC négociait avec des associations non représentatives une nouvelle mouture des textes sans même en informer les organisations syndicales représentatives.

Cette nouvelle version des ESD est une insulte au dialogue social. Elle marque la défiance de la DGSCGC envers nos organisations syndicales représentatives et n'est pas sans rappeler l'épisode funeste de la réforme de la filière SPP en 2012 au prix de négociations identiques, avec les mêmes associations, pour le résultat que nous connaissons. Pitoyable !

Dès lors, comment oser parler de dialogue social quand la réforme qui nous sera proposée ne sert à l'évidence pas les intérêts collectifs et opérationnels mais répond à des positionnements individualistes de certains cadres supérieurs ? La DGSCGC s'était montrée moins regardante en 2012 quand elle a sacrifié la catégorie C lors de sa réforme rétrograde et destructrice. Nous ne l'oublions pas !

Demain, il nous sera demandé de valider un projet qui, dans l'esprit, est aux antipodes de l'avant projet négocié avec les Organisations syndicales. La DGSCGC entendait nous recevoir après cette réunion en CNSIS pour nous faire signer la charte sociale ? Nous ne nous prêterons pas à cette mascarade ! Nous ne donnerons pas notre accord à cette parodie de dialogue social.

Enfin, nous tenons à réaffirmer, plus que jamais, notre souhait de voir les questions statutaires discutées avec la seule DGCL puisque, de toute évidence, malgré la charte social proposée, la DGSCGC n'est pas respectueuse des partenaires sociaux.

De la même manière, nous réaffirmons la nécessité que les questions statutaires afférentes aux sapeurs-pompiers professionnels ne soient plus examinées par la présente CNSIS mais les seules autres instances dont le CSFPT garant d'un véritable dialogue social.

La DGSCGC a rompu la confiance, nous en prenons acte !